

Les Sages-Femmes territoriales

Du Conseil Départemental

Mme [REDACTED]

Députée de la Gironde

Le [REDACTED] 2021

Depuis plusieurs semaines les sages-femmes territoriales (SFT) manifestent avec leurs consœurs des secteur hospitalier, privé et libéral.

Les sages-femmes territoriales de [REDACTED] pendant de la crise sanitaire de 2020 et les différents confinements ont continué d'exercer leur activité de consultations prénatales, gynécologiques et de planification en présentiel, en téléconsultation et en visite à domicile.

Nous avons suivi de très nombreuses patientes et avons été parfois leur seul contact pour leur suivi médical pendant cette période particulière.

Malgré notre professionnalisme, nous avons des inquiétudes quant à la reconnaissance de notre statut de sages-femmes de PMI.

Le rapport de l'IGAS concernant la profession de sage-femme fait de justes constats mais ses conclusions sont décevantes.

Les réponses données par le ministre Mr Véran le 16 septembre ne répondent pas à nos attentes :

La revalorisation indiciaire de 100 € brut bien inférieure à celle proposée par l'IGAS est la seule mesure qui s'appliquerait de fait aux SFT. Cependant nous sommes étonnées de ne pas être citées par le Conseil Supérieur de la Fonction Publique territoriale le 29 septembre pour la transposition du Ségur de la santé aux personnels médico-sociaux des collectivités territoriales pour bénéficier de cette maigre augmentation.

Ecartées d'une prime supplémentaire de 100€, réservée aux seules sages-femmes hospitalières, écartées du complément indiciaire consécutif au Ségur, écartées des propositions du Ministre de la Santé et des solidarités

Nous sommes des sages-femmes ayant le même diplôme que nos consœurs, profession médicale aux mêmes compétences d'exercice : consultations pré et postnatales, Entretien Prénatal Précoce, suivi gynécologique, l'Interruption Volontaire de Grossesse médicamenteuse, la santé sexuelle...

L'activité des SFT est plus proche d'un suivi médical global, de l'accompagnement des couples dans leur parentalité, sage-femme déjà référente pour les mères et les familles les plus vulnérables.

Grâce à cette forte présence sur les territoires de [REDACTED] nous permettons à des femmes (mineures ou majeures), parfois éloignées du système de santé, d'accéder à un parcours de soin de qualité par nos compétences médicales.

Nous participons aussi à la prévention des risques médico-psycho-sociaux par notre travail en réseau ville/hôpital.

Notre constat : nous subissons un manque de reconnaissance médicale :